



A PROPOS DE LA LOI DITE D'AUTONOMIE DES UNIVERSITES

La bourgeoisie UMPiste méprise le petit peuple et l'appauvrit. Elle le lui fait savoir en s'octroyant plus de privilèges, notamment la loi sur les cadeaux fiscaux.

La loi d'autonomie des universités a été votée peu de temps avant et elle pose de nombreuses questions dont celles-ci :

- le service public est-il la propriété de l'Etat, de groupes constitués ou de ses employés ?
- le service public défend-il l'intérêt de minorités privilégiées ou corporatistes ?
- le service public et son statut induisent-il une politique de service public ?

Il ne sert à rien d'incanter la défense du service public sans répondre à ces questions. Selon nous, un service public doit être une propriété sociale et collective, qui de fait appartient à tous. Il se doit d'être réellement démocratique, c'est-à-dire sous le contrôle de la population. Il acte une politique d'intérêt général qui garantit l'accès à tous aux besoins fondamentaux (logement, santé, transport, éducation, etc.) et pratique l'égalité de traitement.

Hélas, les dits services publics sont utilisés par l'Etat comme l'instrument d'une ségrégation sociale : radiation ANPE, exclusion et non attribution au logement, difficulté de prise en charge de la santé, sélection (restriction des bourses par exemple) et formatage scolaire, ainsi que la recherche publique orientée par les besoins des firmes capitalistes (OGM, nucléaire, armement, biométrie et traçabilité ...).

La loi d'autonomie des universités n'est pas conforme à la vocation d'un service public : elle doit être combattue. Mais ne limiter la bataille qu'à cet aspect est une impasse qui nous conduira à défendre une université déjà dégradée par les mesures gouvernementales antérieures (rappelez-vous de la loi Jospin en 1989 en autres). C'est une illusion en outre qui ne résoudra en rien les problèmes de l'existence quotidienne de la plupart des étudiants et des personnels, dans toutes ses composantes. Ce serait s'enfermer dans le piège du corporatisme qui feint d'ignorer que le pouvoir oppose les étudiants, les étudiants salariés, les salariés du public et du privé, les intérimaires, les chômeurs et les bénéficiaires des minimas sociaux, etc. Ce qui lui permet de récupérer ce qu'il a momentanément concédé à certains.

D'après nous, les attaques que nous subissons sont le fait d'une logique globale qui est produite par le système capitaliste. Il ne sera défait que par une critique idéologique de fond, cernant les tenants et les aboutissants des problématiques sociales par le refus du corporatisme et de son piège de la pensée slogan génératrice de revendications de surface. Pour ces raisons, la mobilisation ne peut se limiter qu'à la loi d'autonomie des universités. Il est nécessaire de poser des revendications unifiantes qui permettront une véritable convergence des luttes. Nous devons éviter également d'être pris dans les querelles des organisations. Ces dernières ont libre droit de s'exprimer. Cependant, elles n'ont pas à s'approprier la lutte, surtout que l'immense majorité des personnes concernées sont en dehors de celles-ci. Le gage d'efficacité, d'unité, de démocratie et de massification passe par la mise en place d'un comité ouvert à tous (lycéens, étudiants, travailleurs, intérimaires, chômeurs ...), comme ce fut le cas et avec succès lors du mouvement contre le CPE/CNE. Ce qui se déroule à l'université, à l'hôpital, à l'ANPE ... (c'est-à-dire chacun des services publics) nous concerne tous. Aucun syndicat et parti n'ont à décider à notre place. C'est tous ensemble que nous construisons la lutte et créerons un véritable rapport de force contre la politique du gouvernement.

Nous n'aurons que ce que nous prendrons ! Seule, la lutte paye !

Pour recevoir gratuitement et sans engagement quelques exemplaires de notre presse, retournez ce bon à :
CNT-AIT – 7, rue St Rémy 31 000 Toulouse- Permanence le samedi à partir de 17h30
tel/fax : 05 61 52 86 48 (répondeur) - site web : www.cnt-ait-toulouse.fr

Nom : **Prénom** :
: